

## Ordonnance.

**Numéro d'inventaire** : 1979.09046

**Auteur(s)** : Napoléon Bonaparte

**Type de document** : texte ou document administratif

**Éditeur** : non renseigné (Paris)

**Période de création** : 4e quart 18e siècle

**Date de création** : 1798

**Description** : Une grande feuille pliée en deux. Au second recto l'adresse et la trace de la cire à cacheter. Le papier porte en filigrane trois croissants de lune.

**Mesures** : hauteur : 325 mm ; largeur : 220 mm

**Notes** : Il s'agit de l'ordonnance par laquelle Bonaparte crée l'Institut d'Égypte. Les citoyens Monge et Berthelot se concerteront pour choisir une maison qui abritera les services de l'Institut au Caire: une imprimerie française, une imprimerie arabe, un laboratoire de chimie, un cabinet de physique, une bibliothèque "et si possible un observatoire". La signature est autographe. Le document est daté du 15 thermidor an 6, et a été expédié sous la forme d'un pli cacheté "au citoyen Monge, maison Moglié ibrahim Bey au Caire".

**Mots-clés** : Etablissements de recherche, académies, instituts, observatoires

**Filière** : non précisée

**Niveau** : non précisée

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Auguste général du génie le  
17 thermidor an 6.

Bonaparte Membre de l'Institut  
Napoléon général en chef  
ordonne

Art: Premier

Les Citoyens Monge, Berthollet et le général  
Du génie se concertent pour choisir une maison dans  
laquelle on pourra établir

Une imprimerie française  
Une imprimerie arabe  
Un laboratoire de chimie  
Un cabinet de physique  
Une bibliothèque et s'il est possible  
Un observatoire.

Il y aura une salle pour l'Institut.

Art: 2

Ils me présenteront un projet pour l'entière organisation  
de la dite maison avec un état de dépenses.





Art. 3

J'adivrais que cette maison fut située sur la  
place Usbellé ou le long du jardin promis.

Boissier